

ECHOS

Notre Concours

Ainsi que nous l'avions annoncé, le jury chargé de décerner le prix de notre Concours s'est réuni au Courrier Musical, le jeudi 26 juin. Ce jury était composé de : MM. Vincent d'Indy, (président), Fr. Casadesus, Marcel Dupré, Camille Maclair, Paul Fournier, René Dore, Louis-Claude Baillet.

Un nombre assez considérable de manuscrits ont été déposés pour diverses contraventions au règlement, notamment ceux qui mentionnaient le nom de l'auteur. Après avoir entendu le tel important de ceux qui restaient, le jury décerna le prix à l'œuvre portant la mention A-Z 1884. Il procéda ensuite à l'ouverture de l'enveloppe correspondant à cette mention. Le nom du lauréat ayant une connaissance étrangère et le règlement n'admettant que les concurrents français, nous avons dû consulter un jurisconsulte compétent. Le temps exigé par l'enquête et toutes les formalités qui en résultent, nous ont empêché non seulement de faire exécuter l'Hymne de la Paix, mais encore de publier dans ce numéro le nom du vainqueur. Nous voulons espérer que la nationalité française recherchée par nous était remarquablement présente par Mme Roger-Michon au piano et Mlle Minnie Herla, cantatrice.

LE COURRIER MUSICAL.

La Musique aux Fêtes de la Paix.

Les autorités compétentes (?) et M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (qui s'oppose à l'imposition aux concours du Conservatoire de son choix personnel), savent-ils qu'il existe une Musique française? S'ils l'ignorent, ils peuvent l'apprendre à l'Etranger ou l'on déclare que la lumière musicale vient de notre pays avec un rayonnement qui éclaire le monde entier. Mais il est lamentable qu'ils ne soient pas encore renseignés le jour où la France glorieuse fête une Paix glorieusement conquise. C'était la plus belle occasion d'organiser une magnifique manifestation où l'on aurait entendu la meilleure musique française exécutée par ceux qui ont fait la guerre (chefs d'orchestre et instrumentistes); c'était la plus belle occasion de demander quelques pages d'un beau souffle à nos poètes-musiciens et non à des compositeurs ayant aucun titre pour figurer sur cette grande page de l'Histoire. Mais les incompétences dirigeantes n'ont pas su ou voulu s'entourer d'avis qui auraient pu les guider. Une Commission cependant avait été nommée ou la Musique était « presque » représentée. Notre Premier jugea que cette Commission se lancerait dans des projets inutiles et il décida, au lieu de rôle qui jouerait la Musique en ce grandiose et unique 14 juillet.

Vous expliqués la présence de quelques compositions qui ne s'attendaient vraiment pas à voir surgir à un tel moment.

M. Clément qui a été incontestablement l'« Hymne de la Guerre » ne serait-il pas l'« Hymne de la Paix »? Comment admettre que celui qui a voulu l'harmonie entre les nations, reste si éloigné de ce qui touche la Musique...

Opéra-Comique.

M. André Messager redevient Directeur de la Musique et notre collègue Jean d'Udine est chargé de composer le ballet d'*Ulysse en Aulide*.

Tout les œuvres nouvelles représentées la saison prochaine, figure en première ligne la *Nais Micoulou* de M. All. Bruneau. On parle également comme devant passer ce prochain hiver, de la *Rôtisserie de la rue Flandre* (comédie musicale d'après le roman de M. Ch. Levadé).

Théâtre-Lyrique.

L'ouverture du Théâtre Lyrique serait l'occasion de la sortie de M. Lucien Fugère, qu'on n'a pas vu depuis plusieurs années. On parle également de Mme Mary Garden et de M. Maurice Renaud pour la *Cléopâtre* de Massenet, à moins que Mme Lucy Foy, à qui appartient le rôle de Cléopâtre, par son contrat de Massenet et par décision de justice, ne s'y oppose. *Taras-Boulba*, drame lyrique de M. Marcel Samuel-Rousseau, n'étant jusqu'à présent par aucun litige, sera chanté et « dansé » par Mme Kozmetzoff, rescapée des bolcheviks. Un autre rescapé, serait M. Fozem, dont on annonce aussi le *Juif Errant* de M. Carolus-Delaunay. *L'opéra libéral* de M. Carolus-Delaunay, de M. Godebski, M. Armand Ferté est nommé directeur de la musique, 1er chef d'orchestre, M. Pi-

confierait la direction de certaines œuvres à M. Lauweryns, le chef d'orchestre de Monte-Carlo. Enfin, le fauteuil d'orchestre serait à 35 francs. La vie chère!

A la Gaieté Lyrique.

Notre secrétaire général, M. Puget, ayant été appelé par MM. Trarieux et Bravard, les nouveaux directeurs de la Gaieté-Lyrique, aux fonctions d'administrateur général — ce dont nous le félicitons, — a dû renoncer à donner au *Courrier Musical* une collaboration effective, mais nous avons le plaisir de le garder parmi nos collaborateurs.

Ajoutons que M. Henri Casadesus a été nommé directeur de la musique et 1er chef d'orchestre; M. Maurice Magre, secrétaire général et M. Gabriel Duhois, régisseur.

Beaucoup de bruit pour rien.

Demandez la question Wagner : qui n'a pas dit son mot sur la question Wagner? Oui... non... pour... contre, discussions, disputes, controverses, polémiques, flots de parole, d'encre... corrosive, jouera ! jouera ! Patriotisme, internationalisme ; nous voulons, nous ne voulons pas ; encore, jamais !... Et, bien simplement, sans bruit, sans aucune protestation du public qui écoute, attentif et... applaudit, l'orchestre du Théâtre de Verdure, à Paris, aux Tuileries, a donné ces jours derniers, l'ouverture du *Vaisseau Fantôme* et des *Maitres chanteurs*, précédée, ô ironie, de la *Danse Macabre* de C. Saint-Saëns. Et un simple petit coup de baguette a dégonflé la question Wagner qui s'évanouit dans les brumes du passé.

Société française de musique.

Cette Société, dont on a déjà parlé dans le *Courrier musical*, s'est réunie le 18 juin en assemblée constitutive, sous la présidence de M. Ch. M. Widor, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. Sur la demande du président, prirent place au Bureau : Mme la comtesse de Béarn, MM. Louis Barthou, Léon Bourgeois, H. Deutsch de la Meurthe. M. Louis de Morsier exposa le programme de la Société, dont la réalisation la plus importante sera la « Maison de la Musique », destinée, dit le premier article des statuts, à « l'aide morale et matérielle des compositeurs et musiciens ».

Après les formalités d'usage, l'assemblée procéda à la formation du Comité qui constitua son Bureau : Présidente d'honneur : Mme la comtesse Renée de Béarn ; présidents d'honneur : MM. Louis Barthou, Léon Bourgeois, Henry Deutsch de la Meurthe ; président : M. Ch.-M. Widor ; vice-présidente : Mme Alexandre André ; vice-président : M. Paul Fournier ; trésorier : M. Louis Schepfer ; secrétaires : Mme Daniel Herrmann, M. Louis de Morsier ; avocat-conseil : M. Lucien Normand.

Salons musicaux.

La matinée donnée le 30 juin dans la salle byzantine de la comtesse René de Béarn au profit de l'œuvre de rééducation des mutilés de la guerre

(atelier « Patria ») obtint un très grand succès. Il est peu commun de rencontrer dans le programme d'un concert de bienfaisance une telle note d'art. Il n'y avait... que de la musique simplement et de la meilleure ! Les délicats *Sillages* de M. Louis Aubert furent interprétés délicieusement par l'auteur. Mme Madeleine Greslé chanta avec son habitude musicale deux mélodies de M. Florent Schmitt et les *Mélancolies passionnées*, œuvre inédite de M. Gabriel Grovlez. Mme Fourgeaud-Grovlez qui se classe comme une des meilleures interprètes de la musique moderne joua remarquablement une *Suite* de M. Albert Roussel et M. Maurice Vieux donna une exécution de choix de la *Légende* pour alto de M. Florent Schmitt.

La version dramatique que M. Sébastien Voirol écrit d'après la *Tragédie de Salomé* de M. Florent Schmitt trouva en Mme Ida Rubinstein et en M. de Max, des interprètes dignes de la beauté du poème. Un merveilleux spectacle d'art et... une bonne œuvre.

— Une Américaine, grande amie des arts et des artistes, Mme Webb, vient de donner dans ses salons, une série de matinées des plus intéressantes. Parmi les artistes qui s'y sont fait entendre et applaudir, il faut particulièrement signaler le succès remporté, selon son habitude, par la remarquable pianiste, Mme G. Polack van Goëns, dans des œuvres de Chopin et Granados, particulièrement.

Musique et Cinéma.

Encouragée par l'accueil fait à l'intéressante initiative qu'elle avait eue, de donner pour son film d'ouverture, une partition inédite du regretté C. Erlanger, la direction de la salle Marivaux a fait « accompagner » son film *Intolérance*, par les plus belles pages des œuvres de l'école française et des écoles étrangères. Chaque soir, on entendait, en effet, sous l'habile direction de M. Szyfer, la *Procession nocturne* (Rabaud), des fragments de *Pelléas et Mélisande* (G. Fauré), la *Foyé enchantée* (V. d'Indy), *Cortège et air de danse* (C. Debussy), les *Heures dolentes* (G. Dupont), *Polyeucte* (Dukas), *Shéhérazade* (Rimsky-Korsakoff), *Réverie orientale* (Glazounov), *Dances du Prince Igor* (Borodine), la 3^e partie de la *Symphonie pathétique* (Tchaikowsky), etc., etc. Et cela change heureusement des flonflons qui règnent trop souvent au Cinéma.

Concours.

Le prix musical de la « Ligue des femmes de professions libérales », consistant dans l'édition d'une *Sonate* pour piano seul — ou pour piano et un autre instrument — sera décerné le 15 Décembre 1919, à une inconnue française ou alliée, par Mmes Nadia Boulanger, Marguerite Labori, Armande de Polignac, MM. Roger Ducasse, D.-E. Engelbrecht, Albert Roussel, Florent Schmitt. Déposer les manuscrits avant le 1^{er} Novembre, chez Mlle Nadia Boulanger, 36, rue Ballu.

Le « Courrier » à l'Etranger.

Nous venons de nous adjoindre M. Joseph de Valdor comme nouveau correspondant à New-York.